

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

(à déposer auprès de votre responsable administratif au moins un mois avant la date du stage)

Nom : Prénom :

Grade et fonction :

à :

s/c de :

Conformément aux dispositions de (1) :

- la loi n° 84/16 du 11/01/84 (art 34, alinéa7) portant statut général des fonctionnaires
- de la loi n° 82/997 du 23/11/82 relative aux agents non titulaires de l'Etat, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire

j'ai l'honneur de solliciter un congé le mercredi 25 avril 2018

pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à : Brasparts (29) les mardi 24 & mercredi 25 avril 2018

Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre de Formation Syndicale de la Fédération Syndicale Unitaire, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 06 janvier 2000).

Date et signature

(1) Indiquer les références du texte correspondant à votre situation

F.S.U. Bretagne

Téléphone : 06 78 39 72 68

E Mail : fsu.bretagne@fsu.fr